



HUMEUR DE BLÉ DU BON, DU FLOU, DU DOGMATIQUE

D'accord, le projet de loi sur la transition énergétique tel qu'adopté par les députés est à terme source de progrès en imposant que la matière première des sacs plastiques à usage unique, en 2016, et des couverts jetables, en 2020, soient issue des plantes. Il l'est aussi, moins concrètement, en préconisant que les achats publics prennent en compte la performance environnementale des produits, en particulier leur caractère biosourcé. En matière d'énergies renouvelables,

toutefois, là où les cultures végétales peuvent contribuer le plus et le plus vite à la transition énergétique, le texte est flou et même dogmatique.

Il est bien de cibler davantage le carbone parmi les bases de taxation des carburants, mais il faudrait préciser qu'il doit seulement s'agir du carbone fossile. Il est bien de prévoir la fixation d'un objectif de développement des biocarburants avancés, mais il est nécessaire aussi de s'obliger à atteindre 15% de carburants renouvelables dans

les transports en 2030 et de reconnaître la complémentarité entre biocarburants de 1^{ère} et de 2^{ème} génération pour ce faire.

C'est enfin pur dogmatisme que de vouloir interdire les cultures dédiées à la méthanisation. Pour les équilibres technique et économique des méthaniseurs, pour la sécurité de leur approvisionnement, pour la réalisation de notre ambitieux programme national de méthanisation, il faut de la biomasse végétale.

MARCHÉS

MOMENT DE FATIGUE À L'EXPORT POUR LE BLÉ RUSSE, ABONDANT MAIS CHER

La Russie est l'un des pays qui a le plus contribué à l'établissement d'un nouveau record de production mondiale de blé cette année après celui de 2013 : sa récolte a progressé de 11,5 à 15 %, atteignant son 3^{ème} meilleur niveau depuis 2000. Mais elle n'est pas affectée par la chute du cours mondial, au contraire. Fin septembre, les blés meuniers russes de classe 3 (qualité supérieure) et de classe 4 étaient respectivement 17 % et 12 % plus chers que l'année dernière, soutenus par une demande intérieure importante pour l'alimentation humaine et animale.

Cette divergence d'évolution de prix par rapport au cours mondial a ralenti les exportations russes après leur excellent démarrage en juillet août.

Aidé en outre par la baisse de l'euro, le blé français en a profité, notamment en se plaçant en Egypte, premier pays importateur au monde, à hauteur de 480 000 tonnes en septembre et début octobre.

Source : France Export Céréales

JEU DE DOMINOS POUR LES BLÉS BRÉSILIENS, ARGENTINS ET URUGUAYENS ?

2^{ème} importateur mondial de blé, le Brésil pourrait réaliser une récolte record en engrangeant cette année 7,7 millions de tonnes au lieu de 5,5 en 2013, selon la CONAB (Companhia Nacional de Abastecimento). Ses importations ne reculeraient cependant pas à l'équivalent. Les meuniers brésiliens exigent en effet une qualité que 50 % des blés de leur pays ne présentent pas, même s'ils peuvent être utilisés pour l'alimentation humaine. Ainsi, le Brésil se retrouverait-il excédentaire en blé, c'est-à-dire en position d'exporter en Afrique du Nord, comme il l'a fait déjà après ses bonnes récoltes de 2010 et de 2011.

Ce n'est pas tout. Après avoir substitué durant la campagne 2013/2014 (1/7/2013-30/6/2014) des importations de blé américain à leurs achats traditionnels de blé argentin, les meuniers brésiliens continuent actuellement sur cette lancée : ils ont de mauvais souvenirs des restrictions sévères que les autorités argentines ont fait peser sur l'exportation de leur blé l'an dernier. Outre du blé brésilien, les pays d'Afrique du Nord

pourraient donc se voir proposer également des volumes significatifs de blé provenant d'Argentine, notamment si les perspectives de bonnes récoltes dans ce pays se confirment. Le disponible de blé uruguayen à l'exportation pourrait alors prendre lui aussi le chemin de l'Afrique du Nord car, s'il est habituellement vendu aux meuniers brésiliens, c'est pour être travaillé en mélange avec l'origine argentine.

Source : France Export Céréales

FILIÈRES

LE BIOÉTHANOL DE SECONDE GÉNÉRATION DE FUTUROL MAINTENANT COMPÉTITIF

On l'a appris pendant la Semaine de la bio-raffinerie organisée dernièrement à Reims : le bioéthanol de seconde génération* produit à l'usine-pilote FUTUROL de Pomacle-Bazancourt (51) est maintenant compétitif par rapport au bioéthanol de première génération. Son prix de revient a été divisé par 8 depuis le lancement du programme en 2008, en bonne partie à la suite de la mise en service de l'usine en octobre 2011, ont expliqué le directeur général-adjoint de l'Institut français du pétrole-Energies nouvelles (IFPEN), membre du comité stratégique du projet FUTUROL, et un haut responsable de l'usine. Autre paramètre important, l'économie d'émissions de gaz à effet de serre atteint 80 % par rapport au cycle complet de production et d'utilisation d'un carburant fossile équivalent.

Le procédé Futurol se rapproche donc du stade de la commercialisation alors que commencent à apparaître dans le monde - en Italie, aux États-Unis, au Brésil - de premières usines de taille industrielle. Particularité de ce procédé, il permet de travailler sur des matières premières interchangeables : résidus agricoles tels que paille, résidus forestiers, déchets verts, cultures énergétiques comme le miscanthus ou les arbres à pousse rapide. Ceci est de nature à faciliter l'approvisionnement en matières premières des usines, qui dépend de paramètres de proximité, de saisonnalité et de volume global de ressources disponibles.

Unigrains, la société financière des céréaliers, fait partie du consortium Procéthol 2G, société qui porte le projet FUTUROL.

*issu de ressources végétales non alimentaires



3000 MALLETES PÉDAGOGIQUES « LE BLÉ, LA FARINE, LE PAIN » PARTIES DANS LES ÉCOLES

Passion Céréales, la collective d'information sur les céréales et sur le métier de céréalier, a envoyé en septembre à leur demande 3000 mallettes pé-

dagogiques « Le blé, la farine, le pain » à des enseignants de CE2, CM1, CM2, 6^{ème} et à des animateurs de temps périscolaire.

Ces mallettes ont été conçues en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et l'Observatoire du pain pour appuyer l'éducation à l'alimentation que prévoit le code de l'Éducation. Elles sont labellisées « Programme national de l'Alimentation ». Elles contiennent des guides de l'enseignant, des CD Rom, des DVD, 30 cahiers d'activité chacune, des affiches, des dépliants, des sachets de grains et de moutures, des lettres aux parents. Des parcours de découverte à caractère interdisciplinaire sont proposés au travers de ces outils. Il s'agit de sensibiliser les enfants à la chaîne des phénomènes naturels, activités et métiers qui relie le champ à la table, ainsi qu'à la diversité d'occupation du territoire par les différents acteurs de cette chaîne, jusqu'au consommateur lui-même.

La mallette est gratuite. Il est simplement demandé aux enseignants et animateurs d'organiser au moins une sortie dans l'année chez un producteur de céréales, dans un moulin ou une boulangerie et d'avoir un temps d'échanges avec les parents d'élèves sur le parcours pédagogique effectué.

LOGISTIQUE

LOGISTIQUE CÉRÉALIÈRE : LA CANADIAN NATIONAL RAILWAY COMPANY À L'AMENDE...

Au Canada, le ministre fédéral des transports a annoncé mi-septembre qu'il imposait une amende à la Canadian National Railway Company (CAN). Motif, le non-respect pendant plusieurs semaines du quota hebdomadaire de transport de grains fixé à cette compagnie au titre de la loi « sur le transport équitable pour les producteurs de grains ». Ce quota hebdomadaire s'élève actuellement à 536 250 tonnes - soit l'équivalent de 5360 wagons-trémie. L'autre grande compagnie ferroviaire canadienne de fret ferroviaire, la Canadian Pacific Railway, doit respecter une norme identique.

Il n'a pas été précisé à la presse pendant quelle(s) période(s) la CAN avait failli, ni quel était le montant de l'amende, qui peut aller jusqu'à 100 000 dollars canadiens par semaine de non-respect de quota. De son côté, la CAN a expliqué qu'elle n'avait pas suffisamment été sollicitée par les organismes collecteurs de grains pour pouvoir réaliser ses minima hebdomadaires.

Votée au printemps dernier, la nouvelle loi résulte des difficultés rencontrées fin 2013 et au 1^{er} semestre 2014 pour acheminer l'exceptionnelle récolte canadienne de blé et de colza l'an passé vers les ports des deux côtes. Ces difficultés ont pu provenir également de l'abolition du monopole à l'exportation du Canadian Wheatboard. Ce monopole en faisait auparavant un donneur d'ordre imposant et il était difficile aux transporteurs de ne pas donner priorité aux grains par rapport à d'autres marchandises. Ce n'est plus le cas.

... ET DOUBLEMENT EN UN AN DU COÛT DU FRET FLUVIAL AUX ETATS-UNIS

Aux États-Unis, l'importance des récoltes de grains et l'exploitation du pétrole de schiste provoquent conjointement une saturation des transports fluviaux, déjà très utilisés habituellement pour l'acheminement des céréales et du soja vers les usines de transformation et vers le Golfe du Mexique. Il en résulte un doublement du coût du fret fluvial par rapport à l'année dernière, élément qui vient aggraver pour les

producteurs la baisse des cours mondiaux.

Les récoltes de céréales et de soja affluent d'autant plus vers la voie d'eau que le chemin de fer est de plus en plus accaparé par les convois de pétrole de schiste et que les réserves de camions disponibles sont très faibles. Or, la voie d'eau elle-même n'offre plus autant de possibilités qu'auparavant. Son état s'est dégradé depuis dix ans par manque d'entretien (dragage insuffisant, écluses hors d'usage) et le nombre de barges est descendu de 12 700 dans les années 1990 à 10 500 aujourd'hui. Dans ce contexte, un plan de 12 milliards de dollars pour le transport fluvial a été signé par le Président des États-Unis en juin dernier mais le chantier engagé est immense.

INFOCHIFFRES

RÉCOLTES 2014 DE BLÉ TENDRE DANS L'UE

(millions de tonnes)

| Pays | Récolte | Pays | Récolte |
|--------------------------|---------|----------------|---------|
| 1) France | 37,54 | 15) Belgique | 1,87 |
| 2) Allemagne | 27,87 | 16) Autriche | 1,58 |
| 3) Royaume-Uni | 16,97 | 17) Lettonie | 1,44 |
| 4) Pologne | 9,9 | 18) Pays-Bas | 1,21 |
| 5) Roumanie | 7,52 | 19) Finlande | 1,03 |
| 6) Espagne | 5,39 | 20) Irlande | 0,7 |
| 7) Danemark | 5,29 | 21) Croatie | 0,69 |
| 8) Bulgarie | 5,17 | 22) Grèce | 0,61 |
| 9) Hongrie | 5,15 | 23) Estonie | 0,44 |
| 10) Rép. Tchèque | 4,74 | 24) Slovénie | 0,15 |
| 11) Italie | 3,26 | 25) Portugal | 0,08 |
| 12) Suède | 3,09 | 26) Luxembourg | 0,08 |
| 13) Lituanie | 2,96 | 27) Chypre | - |
| 14) Slovaquie | 2 | 28) Malte | - |
| TOTAL = 146,76 Mt | | | |

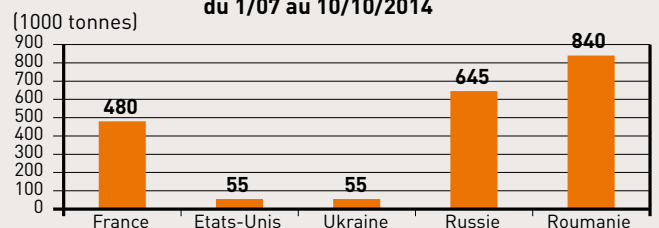
Source : DG Agri : 9/10/2014

LES ACHATS PUBLICS DE BLÉ PAR L'EGYPTE DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET

En Egypte, le GASC, organisme du ministère du Commerce et de l'Industrie chargé des achats publics de céréales, s'est procuré 2 075 000 tonnes de blé sur le marché mondial du 1^{er} juillet dernier au 10 octobre. 40,5 % de ces volumes ont été fournis par la Roumanie, 30 % par la Russie et 23 % par la France. Les États-Unis et l'Ukraine viennent loin derrière ce trio.

Depuis quelques semaines, la France a repris des parts de marché à ses deux principaux rivaux, qui avaient exporté à rythme très élevé avant le mois de septembre. Les 480 000 tonnes qu'ont vendues les exportateurs français équivalent à près de 73 % des exportations de blé français vers l'Egypte durant la totalité de la campagne céréalière 2013/2014 (1/7/2013-30/6/2014).

Egypte : achats de blé par le GASC, par origine, du 1/07 au 10/10/2014



Source : France Export Céréales